

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-en-sortir-grace-a>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°40 > **Nucléaire : en sortir grâce à Enercoop**

1er novembre 2008

Nucléaire : en sortir grâce à Enercoop

Depuis plus d'un an, nous pouvons avoir la certitude que l'électricité que nous consommons ne provient plus du nucléaire. Grâce à la seule offre d'électricité d'origine exclusivement renouvelable du marché, Enercoop nous permet enfin de ne plus être complice du nucléaire au quotidien.

Paradoxalement, contre mais utilisateur quand même...

Vous êtes préoccupés par les dangers liés à l'énergie nucléaire, voire convaincus qu'il faut en sortir ? Vous pensez aussi qu'il faut maîtriser notre consommation d'électricité et développer les énergies renouvelables ? Mais vous continuez à vous approvisionner chez EDF. Pourtant 85 % de sa production est d'origine nucléaire. De plus, ses investissements dans la maîtrise de la demande en électricité et dans le développement des énergies renouvelables restent marginaux. Votre conscience en souffre ? Vous savez en effet qu'en étant client d'EDF, vous justifiez directement son activité et indirectement sa politique que, néanmoins, vous désapprouvez. Un paradoxe dont vous pouvez désormais sortir.

Enfin une solution : Enercoop

L'ouverture totale du marché de l'électricité le 1er juillet 2007 nous donne le droit de choisir librement notre fournisseur et donc d'en changer. Un seul a totalement abandonné le nucléaire et s'approvisionne à 100 % et directement auprès de producteurs d'électricité issue de ressources renouvelables : Enercoop. Les offres dites vertes de certains autres fournisseurs ne sont que des démarches très limitées, à visée essentiellement marketing. Elles ne doivent pas faire oublier que la quasi-totalité de leur électricité est nucléaire car achetée à EDF. Seul Enercoop propose une alternative réellement écologique, éthique, solidaire et citoyenne.

Vous l'avez compris, en choisissant Enercoop, nous pouvons mettre en accord nos actes avec nos idées. En effet, ne plus utiliser l'électricité nucléaire, c'est accélérer le déclin de cette industrie. À l'opposé, faire le choix des énergies renouvelables, c'est contribuer à leur développement et leur rayonnement.

La réalité, la qualité et le sérieux de la politique d'Enercoop ont été reconnus par Greenpeace à travers son système d'évaluation des différents fournisseurs : Ecolo Watt. L'objectif était double : aider les consommateurs à s'y retrouver et valoriser les opérateurs qui adoptent une démarche résolument écologique. Avec une note de 17,1/20, Enercoop apparaît de très loin comme le seul

fournisseur à proposer aux consommateurs une offre écologique sérieuse : “Sa démarche [...] est la seule à pouvoir répondre pleinement aux enjeux écologiques”.

Par ailleurs, pour distinguer les offres “vertes” de qualité, un label EVE (Électricité VERte) est en cours de création. Il est porté par le WWF et le CLER (Comité de Liaison Énergies Renouvelables, membre fondateur d’Enercoop) et prend en compte non seulement la lutte contre l’effet de serre et la protection des consommateurs, mais aussi le respect de l’environnement. L’offre d’Enercoop est la seule actuellement en cours de labellisation.

Un message fort

Une nette augmentation du nombre de clients d’Enercoop serait d’autre part un signal clair à destination de nos décideurs politiques et économiques. Elle les inciterait à modifier notre modèle de production électrique en indiquant la direction à suivre. En complément des manifestations de rue (voire mieux qu’elles ?), elle traduirait également notre réelle volonté d’assumer les nécessaires changements qui s’imposent, sur un plan financier notamment. Un objectif d’au moins 10 000 nouveaux clients n’est pas utopique (Sortir du Nucléaire compte 18 500 abonnés). La portée symbolique d’une adhésion aussi massive et concrète contre le nucléaire et en faveur des énergies renouvelables serait importante. Elle signifierait qu’un grand nombre de Français mettent en application leurs déclarations en faveur de l’environnement : ils sont maintenant prêts à agir et à s’engager vraiment pour une électricité renouvelable, propre et écologique.

Une structure juridique humaine

Enercoop est une SCIC : Société Coopérative d’Intérêt Collectif, reconnue d’utilité sociale. Elle s’inscrit dans le courant de l’économie sociale et solidaire. Ce choix traduit clairement son projet : la réappropriation citoyenne de l’énergie.

Tout client d’Enercoop peut en devenir sociétaire, en souscrivant au moins une part sociale (100 euros). Il peut alors participer aux assemblées générales, selon le principe “une personne = une voix” et être ainsi acteur des décisions prises.

Par ailleurs, Enercoop est à but non lucratif. Une fois déduite une affectation statutaire de 60 % de ses bénéfices dans les réserves de la coopérative, l’utilisation des 40 % restants est décidée en assemblée générale : investissements dans de nouveaux moyens de production d’électricité renouvelable et/ou distribution aux sociétaires, légalement plafonnée à environ 4 % des parts sociales. Point d’actionnaires, par conséquent, qui s’enrichissent au détriment de l’entreprise et de ses salariés, mais un fonctionnement démocratique et transparent, permettant à chacun de prendre part aux décisions.

Et le service public ?

La libéralisation du marché de l’électricité a été décidée en 1996 par l’Europe, avec une date butoir : juillet 2007. Il s’agit donc maintenant d’une réalité légale incontournable. Elle ne concerne toutefois que la fourniture d’électricité, mais pas son transport ni sa distribution, dont l’organisation reste inchangée. La garantie, la sécurité et la qualité d’approvisionnement sur tout le territoire, bases du service public, ne sont donc pas touchées.

Loin d’encourager la libéralisation du marché de la fourniture d’électricité puisque celle-ci est déjà effective, le projet d’Enercoop se présente au contraire comme la seule barrière contre un marché 100 % privé, libéral et échappant totalement aux citoyens. Compte tenu de son fonctionnement laissant aux sociétaires non seulement un droit de regard, mais aussi le pouvoir de participer aux décisions, la coopérative est finalement davantage respectueuse de la notion de service public et de l’intérêt collectif que EDF.

Ce respect du consommateur a d’ailleurs été reconnu par la Fédération nationale des collectivités concédantes et des régies. Cette fédération regroupe les syndicats des collectivités propriétaires de la distribution de l’énergie et garantes du service public. Elle a créé un label Clair’Énergie qui garantit

notamment une démarche commerciale transparente et non agressive. Ce label n'a été attribué, parmi tous les fournisseurs d'électricité, qu'à Enercoop.

Joindre le geste à la parole

Enercoop nous offre la possibilité de mettre en pratique nos convictions grâce à notre consommation d'électricité. Faites vous-même l'essai, c'est simple, facile et sans risque : le choix d'Enercoop n'est plus irréversible. En effet, depuis le 21 janvier 2008, la loi nous autorise à revenir aux tarifs réglementés d'EDF après une période de six mois. Aucun engagement longue durée, ni pour soi-même, ni pour le prochain locataire.

Lecteurs et lectrices de Sortir du nucléaire, convaincu(e)s du bien fondé d'une indispensable transformation de notre mode de production de l'électricité, soyez-en les pionniers. D'autres suivront derrière nous et pourront ainsi l'amplifier et la mener à son terme. Notre implication est d'autant plus nécessaire et urgente qu'Enercoop fait actuellement face à des difficultés qui pourraient lui être fatales. Ne laissons pas une si belle initiative disparaître !

N'hésitons plus, devenons acteurs du changement que nous réclamons. Agissons concrètement pour la planète en devenant (avec le Réseau Sortir du Nucléaire et plus de 1500 particuliers) sociétaires et/ou clients d'Enercoop !

Quelles suites à l'action de blocage administratif EDF ?

Pour protester contre le réacteur nucléaire EPR, le Réseau "Sortir du nucléaire" a lancé fin 2004 une campagne de blocage administratif d'EDF, vous proposant de payer vos factures en plusieurs chèques. Vous êtes des milliers à vous y être impliqué-e-s. Encore aujourd'hui, nous recevons régulièrement copie des réponses qu'EDF vous adresse. Cependant, la situation a changé depuis le lancement de cette campagne de blocage : en effet, depuis le 1er juillet 2007, les particuliers peuvent choisir leur fournisseur d'électricité. Le Réseau "Sortir du nucléaire" vous encourage désormais à résilier votre contrat EDF pour rejoindre Enercoop.

Si vous ne souhaitez pas changer de fournisseur, nous vous encourageons alors à continuer l'action de protestation vis-à-vis d'EDF : fractionnez votre paiement en plusieurs chèques dont le total équivaut au montant de votre facture.

François Sivardière (Grenoble)

Adhérent du Réseau "Sortir du Nucléaire"

Consommateur et sociétaire Enercoop

E-mail : f.siv@voila.fr